

Conférence de presse le 13 septembre à 12h Présentation du projet d'avis « Les certificats de qualification professionnelle »

Dans un monde caractérisé par de multiples mutations d'ordre économique, technologique, écologique et organisationnel, le travail connaît de profondes évolutions auxquelles doit répondre la nécessaire sécurisation des parcours professionnels. La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle traduit à cette fin la volonté de promouvoir les certifications professionnelles dont les CPQ, et d'en faire un outil important des politiques de l'emploi et de développement des compétences.

Dans son projet d'avis sur « Les certificats de qualifications professionnelle », rapporté par M. Dominique Gillier (Groupe CFDT) au nom de la section du travail et de l'emploi, le CESE souhaite favoriser à travers des recommandations concrètes, la visibilité, les convergences, la qualité méthodologique et la reconnaissance dans la relation de travail des certifications professionnelles.

Un point presse de présentation de ce projet d'avis aura lieu
le mardi 13 septembre à 12h au CESE,
en présence de la présidente de la Section du travail et de l'emploi
Sylvie Brunet,
et du rapporteur Dominique Gillier

Vous êtes cordialement invité(e) à cette conférence de presse et vous pouvez vous inscrire dès à présent à l'adresse presse@lecese.fr. Par ailleurs, l'assemblée plénière sera retransmise en direct sur la page d'accueil du site internet du CESE, www.lecese.fr

Contacts presse :

Emilie HUMANN - 01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60 / emilie.humann@clai2.com

Delphine BOSCH - 01 44 69 30 35 / 06 99 37 61 76 / Delphine.bosc@clai2.com

INFORMATIONS PRATIQUES :

Palais d'Iéna - Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental, 9 place d'Iéna - 75016 Paris

Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)